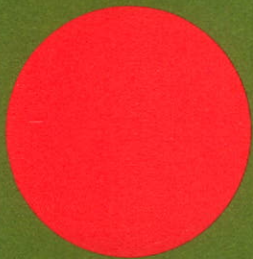
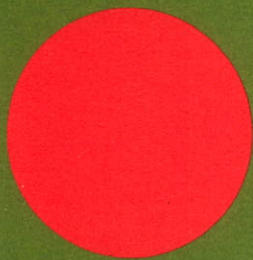
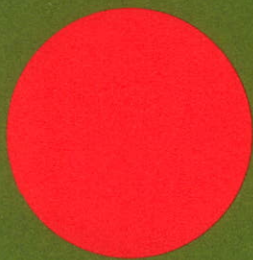
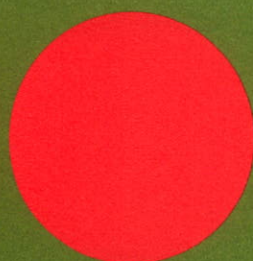
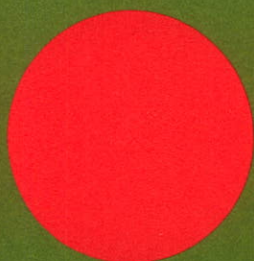
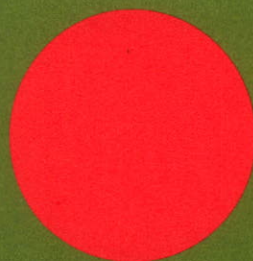
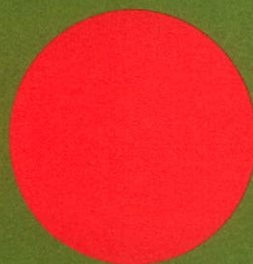
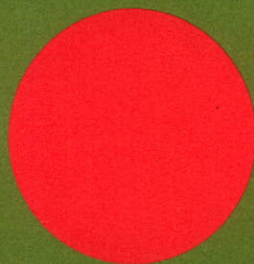
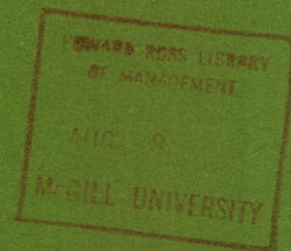


RAPPORT ANNUEL 1969

LA SAUVEGARDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

C
dup.



SOIXANTE-HUITIÈME RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



siège social

152 est, rue Notre-Dame, Montréal 127, Qué.

Une institution du Mouvement coopératif Desjardins



CONFIANCE EN LA VIE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président et le chef de l'administration

† *ALFRED ROULEAU
Lévis

Le 1er vice-président

† *JACQUES de BILLY, c.r.
Québec

Les administrateurs

‡ CHARLES-A. GASCON
Montréal

*NAPOLEON MACKAY
Saint-Hyacinthe

*CLAUDE DUCHARME, c.r.
Montréal

*GAETAN DUCHARME, ing.
Montréal

‡ RONALDO RABOIN, notaire
Rimouski

*ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi

*ERNEST DESORMEAUX
Ottawa (Ont.)

Le président du conseil

† ‡ WILFRID GIROUARD
Montréal

Le 2ème vice-président

† *ANTOINE FRADET, notaire
Drummondville

*ROSARIO COUSINEAU, ph.d.
Sherbrooke

† *GEORGES-E. TURCOTTE
Montréal

‡ EMERY LEBLANC
Montréal

‡ PIERRE CAMU
Montréal

*PAUL-E. LEVESQUE
Sainte-Anne des Monts

‡ MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface (Man.)

*ROLAND MANTHA
Montréal

† *membres du comité exécutif*

‡ *représentant les assurés*

* *représentant les actionnaires*

LA DIRECTION

ALFRED ROULEAU
président
et chef de l'administration

* CLEMENT GAUTHIER, c.l.u.
directeur général

Les ventes

* JEAN-CLAUDE GOULET, c.l.u.
directeur

RAYMOND DENIS, c.l.u.
surintendant
assurances individuelles

ROGER CHARTIER, b.sc.com.
surintendant
assurances collectives

FERNAND MOREAU, c.l.u.
directeur de la formation
professionnelle

Le secrétariat et le personnel

* ANDRE GARIEPY
secrétaire et
directeur du personnel

MARTHE PEPIN
assistante-secrétaire

L'actuariat

* HENRI LEBLOND, f.s.a.
actuaire

GEORGES HEBERT, m.d.
directeur médical

La trésorerie

* ANDRE-G. LEROUX, c.a.
trésorier

Le contrôle

* GERARD BOUVIER, c.a.
contrôleur

ROBERT CASSIVI, c.a.
chef-comptable

Le service juridique

* MICHEL DESMARAIS, II.I.
conseiller juridique

Les relations publiques

* JOSE DETUNCQ, acc. S.C.R.P.
directeur

** Membres du conseil de la régie interne*

la maison des arts la sauvegarde

JACQUES TOUPIN
coordonnateur

LES COMMENTAIRES FINANCIERS

La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, a réalisé en 1969 des progrès importants à plusieurs points de vue. D'ailleurs, le résumé des opérations qui vous est soumis pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969 le démontre.

La Compagnie a atteint de nouveaux sommets au secteur des assurances vendues au cours de l'année.

Le total des ventes des nouvelles assurances a atteint \$103,316,000, comparativement à \$93,933,000 en 1968, soit une augmentation de 10%.

Les ventes d'assurances individuelles ont totalisé un montant de \$56,974,000 et constituent un accroissement de 20% sur celles de 1968, tandis que les ventes d'assurances collectives se maintenaient sensiblement au même niveau que l'an dernier, soit \$46,343,000.

Reflétant notre niveau croissant des ventes, les primes annuelles des nouvelles assurances atteignent le chiffre imposant de \$1,004,000 en 1969. Les progrès sont particulièrement marqués au chapitre de l'assurance individuelle qui affiche une hausse de 15% pour atteindre \$703,000 de primes.

Le total de nos assurances en vigueur à la fin de l'année se chiffrait à \$640,289,000 en regard de \$561,588,000 pour l'année précédente, soit une augmentation de 14%. Il est intéressant de constater ici que le volume total de nos assurances en vigueur a doublé en l'espace de quatre ans. Ce volume est réparti de la façon suivante: \$403,428,000 en assurances individuelles et \$236,862,000 en assurances collectives.

Au 31 décembre 1969, l'actif de l'Entreprise se chiffrait à \$84,084,000, actif principalement composé de 43% en prêts hypothécaires, 41% en obligations, 6% en actions et 6% en prêts sur polices à nos assurés.

Sur l'ensemble de ses investissements, La Sauvegarde a réalisé en 1969 un taux net de rendement de 6.42%, comparativement à 6.30% l'année précédente, malgré une augmentation du portefeuille des actions.

Le total des nouveaux investissements s'est chiffré à \$9,270,000 au cours du dernier exercice. Les conditions du marché et les nouvelles implications fiscales ont modifié l'orientation de nos placements, tout en conservant, comme priorité, un apport soutenu au financement de l'habitation. Il en est donc résulté la répartition suivante: \$5,512,000 de nouveaux prêts hypothécaires, \$3,127,000 d'actions et \$631,000 en obligations.

Le relevé des opérations de l'année indique des revenus de l'ordre de \$13,925,000. A ce chapitre, les revenus nets de placements sont passés de \$4,642,000 à \$5,001,000, soit un accroissement de 8%.

La Compagnie a réalisé un profit de capital de \$196,000, — ce qui est légèrement supérieur à celui de l'année précédente, — malgré des conditions plus difficiles du marché des valeurs.

La conjoncture économique et ses effets sur les taux d'intérêt nous ont incités, cette année, à hausser la réserve pour fluctuation de la valeur des placements d'une somme de \$1,550,000 pour la porter à \$4,350,000.

Au cours du dernier exercice, La Sauvegarde a versé aux détenteurs de ses actions un montant de \$315,880 en dividendes. D'autre part, durant ce même exercice, les paiements aux assurés et à leurs bénéficiaires se sont chiffrés à \$6,975,000, comparativement à \$6,270,000 l'année précédente. De ce premier montant, une somme de \$748,000 a été ristournée sous forme de dividendes aux détenteurs de contrats avec participation.

Etant donné que des appropriations plus considérables ont été effectuées tant à la réserve pour placements, qu'impôts et autres, le surplus

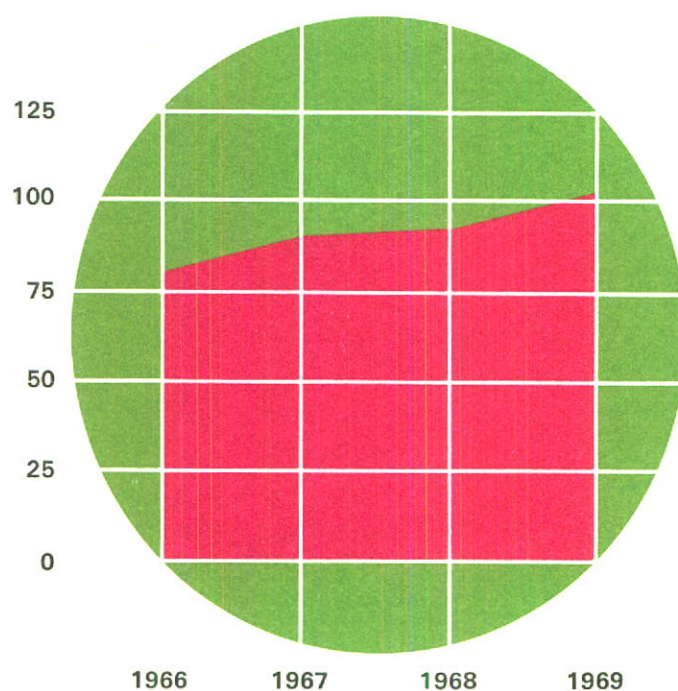
non attribué de l'année se chiffre à \$151,000, portant ainsi à \$7,728,000 le surplus au compte des assurés.

Un des événements marquants de l'année au niveau des sociétés d'assurance-vie fut l'introduction par le Gouvernement du Canada de deux nouveaux impôts; l'un sur les revenus de placements, l'autre sur le profit d'opérations. Les autorités gouvernementales ont défini le premier comme un impôt payable par l'assuré mais retenu par les compagnies d'assurance-vie, et ont incité ces dernières à retenir cet impôt sous forme de réduction de dividendes ou d'augmentation de primes. Quant au second, il s'agit d'un impôt corporatif sur les profits d'opérations. La Sauvegarde ne fut certes pas la moins touchée, étant donné que ces nouveaux impôts pour 1969 sont estimés à \$768,000 contre \$47,000 en 1968.

Les autorités fédérales s'apprêtent, par ailleurs, à accorder de nouveaux pouvoirs aux institutions d'assurance-vie. La Sauvegarde entend bien en tirer profit pour favoriser l'accroissement des épargnes qui lui sont confiées, et les faire fructifier au meilleur des intérêts de ses assurés et de la collectivité.

LES NOUVELLES ASSURANCES

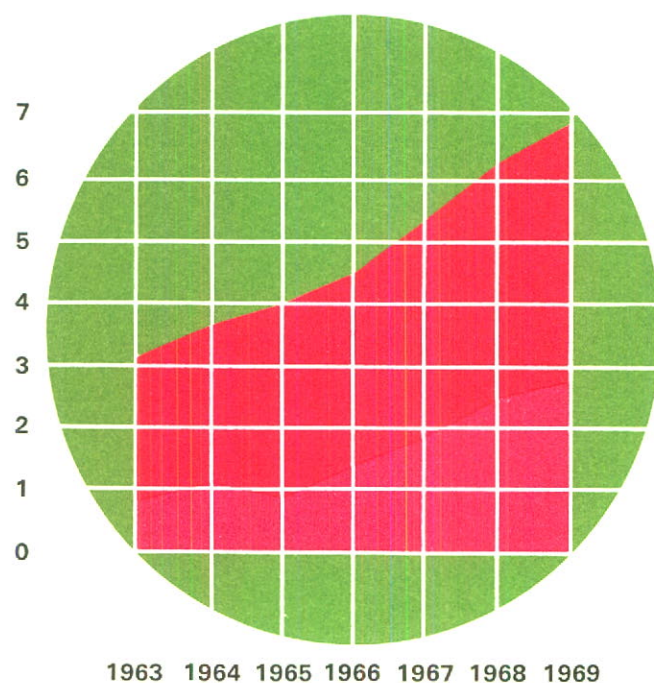
En millions de dollars



LES PAIEMENTS AUX ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES

- les paiements aux assurés
- les paiements aux bénéficiaires

En millions de dollars



LE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969

LES REVENUS	1969	1968
Primes nettes d'assurances et de rentes	\$ 8,727,645	\$ 8,851,100
Revenus nets de placements	5,001,225	4,641,689
Profits sur réalisations de placements	196,349	190,799
	<u>\$13,925,219</u>	<u>\$13,683,588</u>
LEUR ATTRIBUTION		
Paiements aux assurés et à leurs bénéficiaires	\$ 6,152,485	\$ 5,481,660
Dividendes alloués aux assurés durant l'année	748,530	721,325
Augmentation de la réserve mathématique pour faire face aux obligations futures de la Compagnie	1,989,112	2,930,593
Intérêts sur montants en dépôt et autres	80,269	68,246
Taxes et permis	188,912	179,022
Commissions aux représentants	841,075	731,835
Frais généraux	2,497,095	2,298,737
Changement de la provision pour dividendes à payer aux assurés durant l'exercice suivant	(-) 125,000	21,000
Augmentation de la provision pour ristourne d'expérience sur polices d'assurance collective non participante	29,564	22,700
Augmentation de la réserve pour immeuble	12,500	12,500
Augmentation de la réserve pour placements	1,550,000	470,000
Diminution des appropriations, à date, approuvée par le Service Fédéral des Assurances, par suite du changement de mode d'évaluation :		
— de la réserve mathématique	(-) 31,380	—
— des fonds de pension	(-) 645,802	—
Virement de la réserve de prévoyance	(-) 600,000	—
Dividendes aux actionnaires	315,880	41,720
Provision pour impôts sur le revenu — Note	767,622	47,129
Montant porté au surplus des actionnaires :		
Solde le 31 décembre 1969	\$ 200,133	
Solde le 31 décembre 1968	196,844	18,481
Montant porté au surplus non attribué :		
Solde le 31 décembre 1969	7,728,310	
Solde le 31 décembre 1968	7,577,242	638,640
	<u>\$13,925,219</u>	<u>\$13,683,588</u>

NOTE — La provision pour impôts sur le revenu est basée sur une interprétation préliminaire des règlements émis en décembre 1969 par le Ministère du Revenu National.

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1969

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1968)

L'ACTIF

Obligations :

	1969	1968
<i>Canada et provinces</i>	\$ 7,205,335	\$ 6,941,167
<i>Municipalités, commissions scolaires et fabriques</i>	19,371,365	21,038,680
<i>Industries et services publics</i>	2,890,938	2,903,516
<i>Corporations religieuses et autres</i>	5,209,345	5,475,598
	34,676,983	36,358,961
Actions ordinaires et privilégiées	5,437,727	3,331,808
Prêts hypothécaires	35,716,778	33,191,383
Prêt garanti par la Province de Québec	140,000	150,000
Prêts sur polices	5,368,117	4,879,545
Edifice du siège social et autres immeubles	742,602	714,984
Espèces en caisse et en dépôt	168,464	325,804
Dividendes à recevoir et intérêts dus et courus	1,118,430	1,045,421
Primes dues, moins commissions à payer	500,877	567,125
Dû par compagnies de réassurance	124,149	209,719
Impôt sur le revenu à recevoir	—	361
Autres actifs	90,863	90,552
	\$84,084,990	\$80,865,663

Approuvé au nom du conseil d'administration

ALFRED ROULEAU, *président et chef de l'administration*

WILFRID GIROUARD, *président du conseil*

LE PASSIF

Réserve mathématique — *Montant requis, outre les primes à venir et l'intérêt, pour faire face aux paiements des obligations futures de la Compagnie envers les assurés*

Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapportées

Montants laissés en dépôt, plus les intérêts courus

Divers crédits au compte des assurés

Impôts sur le revenu et taxes à payer

Exigibilités diverses et frais encourus

Provision pour dividendes à payer en 1970

Fonds de pension et d'assurance-groupe

Réserve sur placements

Réserve sur immeuble

Réserve de prévoyance

Capital-actions: versements effectués — 20%

Surplus au fonds des actionnaires

Surplus non attribué

1969

1968

\$60,747,471

\$58,789,739

1,345,344

1,182,581

1,256,554

1,084,109

35,007

65,096

461,649

59,919

335,541

291,153

689,064

784,500

2,304,817

2,815,880

4,350,000

2,800,000

292,700

280,200

4,100,000

4,700,000

238,400

238,400

200,133

196,844

7,728,310

7,577,242

\$84,084,990

\$80,865,663

LE CERTIFICAT DE VERIFICATION

Nous avons examiné le bilan de La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie au 31 décembre 1969 ainsi que le relevé des opérations pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés; notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres, comptes et autres pièces documentaires à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Nous avons contrôlé l'exactitude des titres de placements dont la valeur au bilan, nette de la réserve spécifique, n'excède pas l'évaluation officielle autorisée par le Service Fédéral des Assurances.

La réserve mathématique sur contrats d'assurance en

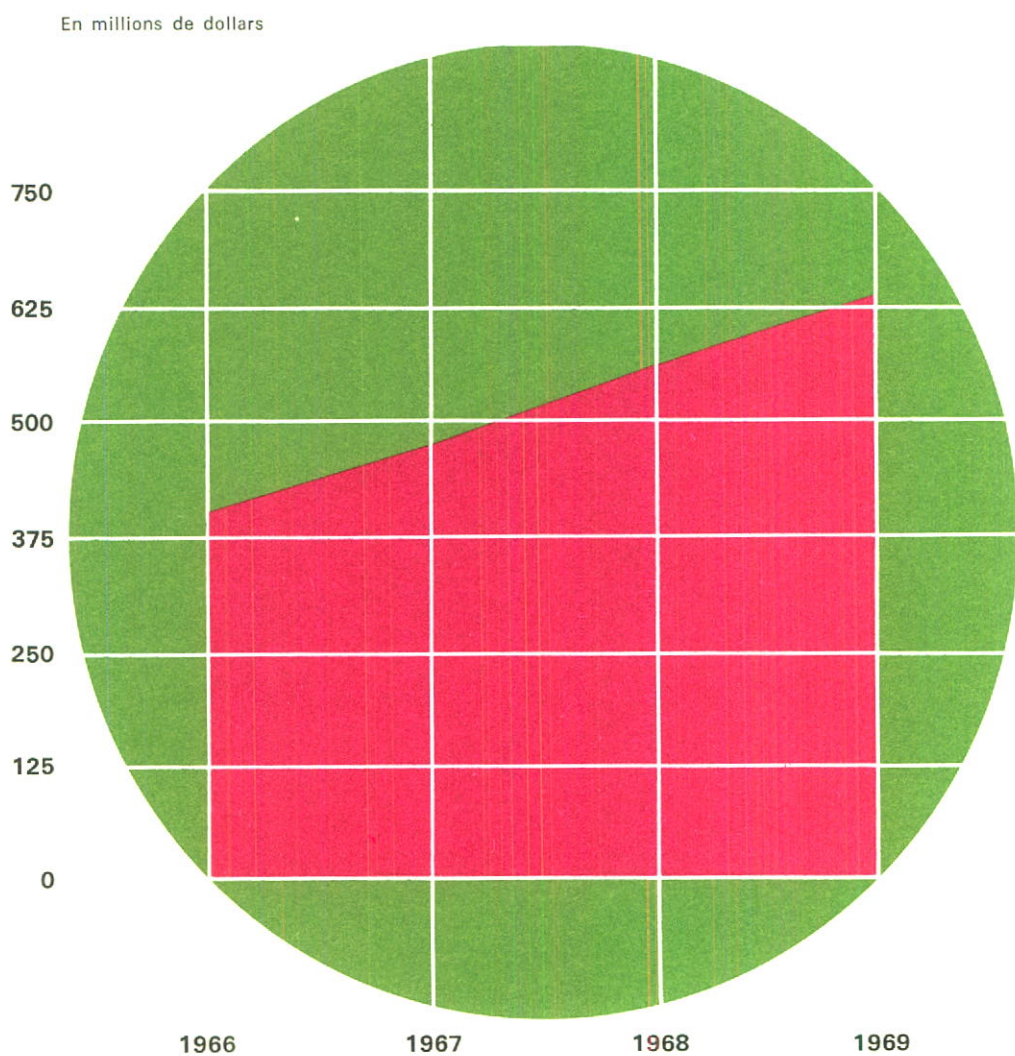
vigueur et le fonds de pension du personnel de la Compagnie ont été établis et certifiés par l'actuaire.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie au 31 décembre 1969 et les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux exigences du Service Fédéral des Assurances.

MAHEU, NOEL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIES
Comptables Agréés.

Montréal, le 26 février 1970.

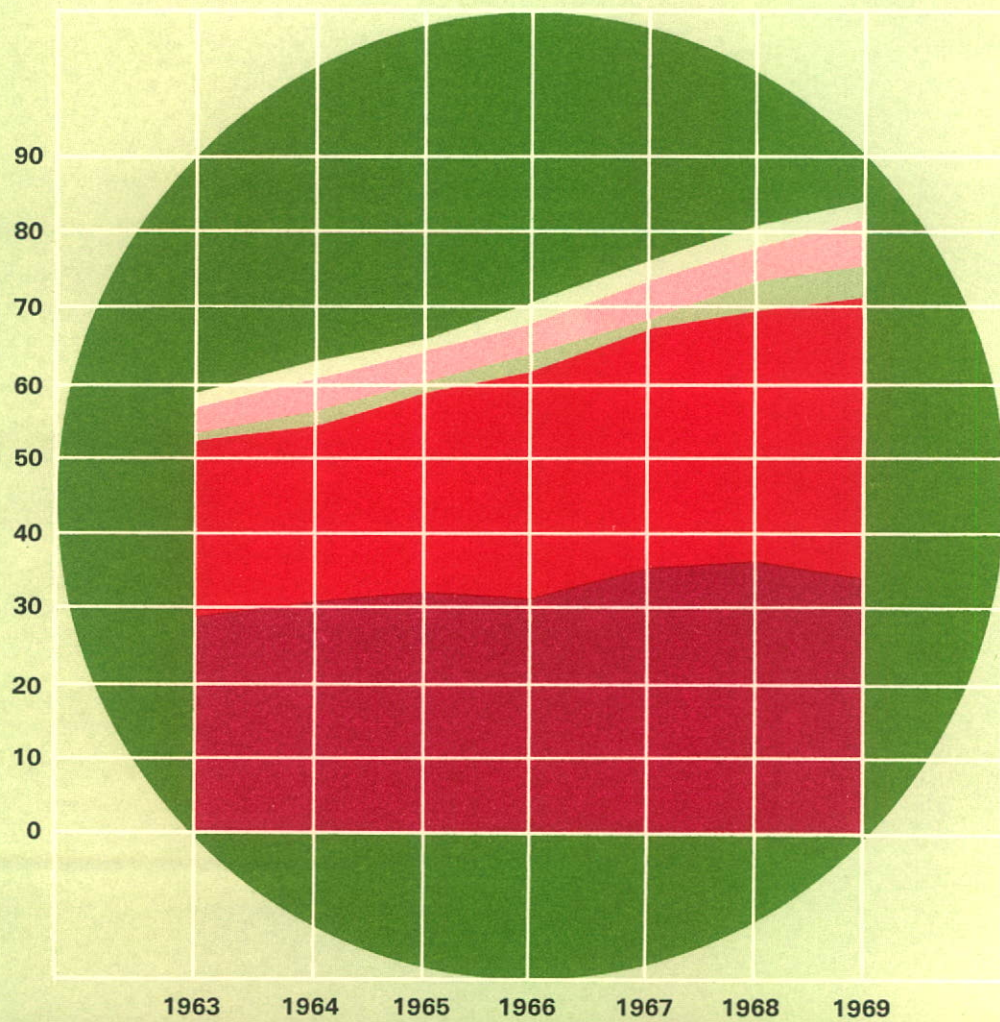
LES ASSURANCES EN VIGUEUR



LA PROGRESSION ET LA RÉPARTITION DES ACTIFS

-  divers
-  les prêts sur polices
-  les actions
-  les prêts hypothécaires
-  les obligations

En millions de dollars



LA VIE DE L'ENTREPRISE

Afin de faciliter les communications et assurer une meilleure coordination et planification des activités des deux Institutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjardins, le conseil d'administration de La Sauvegarde, en accord avec celui de L'Assurance-Vie Desjardins, décidait que le Président et Chef de l'administration des deux Compagnies serait la même personne, considérant que les deux Entreprises appartiennent aux mêmes propriétaires.

A l'instar de tous les coopérateurs, La Sauvegarde s'est réjouie lorsqu'en juin 1969 l'Université de Sherbrooke décernait à son président, M. Alfred Rouleau, un doctorat « Honoris Causa » ès-sciences économiques pour sa contribution au progrès de l'économie canadienne-française et particulièrement au secteur coopératif.

Il nous fait également plaisir de signaler que notre directeur général, M. Clément Gauthier, a été nommé administrateur du Conseil de Développement Social du Montréal Métropolitain, alors que M. André Gariépy, secrétaire et directeur du personnel de la Compagnie, était désigné membre du Conseil des Universités du Québec par le Gouvernement de la province.

Acquisition

En juillet 1969, La Sauvegarde participait à l'acquisition, par le Mouvement coopératif Desjardins, de la totalité des actions de la plus importante entreprise canadienne-française de fonds mutuels, « Les Placements Collectifs Inc. »

Cette transaction était effectuée par la Société de Fiducie du Québec pour son propre compte et celui des deux institutions d'assurance-vie du Mouvement Desjardins: La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins.

A la suite de cette acquisition, MM. Ronaldo Raboin et André-G. Leroux, respectivement administrateur et trésorier de La Sauvegarde étaient élus membres du conseil d'administration des Placements Collectifs Inc., alors que M. Tancrede Sicard, à ce moment-là notre directeur des ventes, devenait directeur général et administrateur de cette nouvelle institution du Mouvement coopératif Desjardins.

Si les progrès futurs se mesurent au degré de participation concertée d'aujourd'hui, les Hommes et les Institutions peuvent avoir *confiance* en l'avenir économique.

Les Ventes

Toute l'équipe de la direction et du personnel des ventes a de bonnes raisons d'être fière des succès de 1969, succès obtenus alors que l'industrie de l'assurance-vie traverse une période de transition.

Comme nous le soulignons à la page des commentaires financiers, l'efficacité du travail du personnel des ventes a produit des résultats d'autant plus appréciables qu'ils excèdent largement ceux qu'a connus l'ensemble des compagnies d'assurance-vie qui font affaires au Canada et au Québec.

Rappelons que M. Jean-Claude Goulet, c.l.u., déjà l'un des dirigeants de ce service, a été nommé directeur des ventes et membre d'office du conseil de la régie interne au début d'août 1969.

Sous sa direction, de bons résultats ont été obtenus tant dans l'engagement d'assureurs-vie de carrière, augmentant ainsi les effectifs de nos bureaux régionaux, qu'au plan du perfectionnement et du rendement de l'ensemble de nos représentants.

Dans le but de développer le marché des assurances collectives et d'y intéresser plus encore nos représentants, la Compagnie a créé un éventail de nouveaux plans-groupes mis à la disposition des petites entreprises.

Les résultats obtenus par notre groupe de courtiers justifient l'investissement qu'a fait La Sauvegarde dans l'ouverture d'un bureau de service à leur intention.

Nos représentants ont continué d'utiliser les services professionnels du Centre d'Analyse et de Planification afin de procurer à leurs assurés actuels et éventuels les solutions les plus appropriées à leurs problèmes particuliers.

Le Service de la Formation Professionnelle, pour sa part, a conçu de nouveaux outils de travail pour le personnel externe en plus d'administrer des cours de formation.

Dix-huit membres de notre équipe des ventes ont continué à parfaire leur compétence en poursuivant avec succès divers cours de perfectionnement de leurs associations professionnelles. Parmi eux, M. Roger Aubé, instructeur-gérant du bureau régional de Saint-Hyacinthe, a obtenu le titre de C.L.U. décerné par l'Institut des Assureurs-Vie Agréés du Canada avec la collaboration du Service d'extension de l'enseignement de l'Université Laval. A cette occasion, il s'est distingué de façon particulière, se méritant la médaille commémorative Leslie W. Dunstall décernée chaque année à l'étudiant de chaque province qui, au cours de ses études, a obtenu les meilleurs résultats.

De plus, La Sauvegarde a le plaisir de souligner que quarante-et-un représentants, soit 70% de ceux éligibles, se sont vu décerner le Certificat National de Compétence.

Face aux nouvelles orientations du marché et aux besoins d'un public toujours plus exigeant, l'équipe des ventes a raison d'envisager l'avenir avec *confiance*.

Le Personnel du siège social

Toujours dans l'optique d'améliorer la qualité du service aux assurés, La Sauvegarde aide concrètement les membres de son personnel à acquérir des connaissances dans maintes disciplines, telles que l'actuariat, la sélection des risques, la comptabilité d'assurance, les réclamations, les placements, l'informatique, le secrétariat, ainsi qu'en coopération. Mil neuf cent soixante-neuf aura été une année remarquable à ce point de vue. En effet, vingt-huit employés ont passé avec succès les divers niveaux d'examens auxquels ils s'étaient inscrits. L'un d'eux, M. André Gagné, f.l.m.i., l'un de nos chefs de service, devient le premier employé de La Sauvegarde à se mériter le titre de Fellow — option administration, — décerné par « Life Office Management Association Institute » au candidat qui complète les huit examens relatifs à tous les aspects de l'assurance sur la vie.

De son côté, notre directeur des relations publiques, M. José Detuncq, s'est mérité le certificat d'accréditation officielle de la Société Canadienne des Relations Publiques, après avoir passé les examens spécialisés requis.

Signalons que tous les membres de la régie interne ont pu participer à l'un des stages en communication à l'intention des cadres du Mouvement coopératif Desjardins. Par ailleurs, plusieurs employés ont suivi l'un des stages d'information sur le Mouvement Desjardins. Ces sessions étaient organisées par l'Institut Coopératif Desjardins à la demande du comité de coordination.

Au terme de cette année, il convient, certes, de rendre hommage à tous les membres de notre personnel interne et externe et de les assurer de la *confiance* que l'Institution met en eux.

Image de l'Entreprise

La Maison des Arts, La Sauvegarde a, de nouveau en 1969, procuré une aide efficace et désintéressée à un grand nombre d'artistes qui n'avaient pas les possibilités de se faire connaître.

Alors que nous constatons une plus étroite collaboration des caisses populaires de plus en plus sensibilisées au fait artistique, il est heureux que le nouveau coordonnateur des activités de la Maison des Arts, M. Jacques Toupin, en plus de sa compétence indéniable pour cette fonction, soit déjà favorablement connu d'un grand nombre de personnes des

caisses populaires, tout au moins de la métropole.

Au plan de la publicité commerciale, la Compagnie a poursuivi son programme de rotation des panneaux-réclames dans toutes les régions-clés de la province. Ce médium d'information s'est avéré efficace quant à la diffusion du nom de La Sauvegarde.

Avec les autres institutions du Mouvement coopératif Desjardins, l'Entreprise a été heureuse de pouvoir s'associer à la vaste campagne publicitaire lancée par la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

La Sauvegarde projette l'image d'une entreprise dynamique et inspire *confiance* à la Société d'aujourd'hui.

Le Mouvement coopératif

Consciente des liens qui la rattachent aux autres organismes coopératifs, La Sauvegarde a accepté volontiers de contribuer en temps et en argent pour assurer, à tous les niveaux du mouvement coopératif, sa présence et sa participation.

L'Institution est membre du Conseil de la Coopération du Québec et plusieurs de ses dirigeants, à l'exemple de son Président, contribuent personnellement à ses travaux et comités.

Il en est de même pour le Conseil Canadien de la Coopération dont notre Directeur général est membre de l'exécutif et trésorier, alors que notre Contrôleur en est le vérificateur.

Le contact est maintenu également avec les organisations d'assurance reliées au mouvement coopératif américain à travers la « Co-operative League of the U.S.A. »

De plus, le Président et le Directeur général étaient membres de la délégation canadienne francophone au congrès triennal de l'Alliance Coopérative Internationale tenu à Hambourg en septembre 1969.

Lors de ce congrès, M. Rouleau a de plus participé à la session du comité des assurances de l'Alliance.

La Sauvegarde continue, par ailleurs, de s'appliquer à maintenir étroite sa collaboration avec les caisses populaires et les autres institutions du Mouvement coopératif Desjardins. Elle participe activement au comité de coordination et à divers sous-comités et groupes de travail du Mouvement Desjardins.

Notre appui financier s'est spécialement manifesté vis-à-vis l'Institut Coopératif Desjardins, la chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke et les grandes fédérations d'habitation et de consommation. Depuis son intégration au monde de la coopération, La Sauvegarde n'a cessé d'y accentuer sa participation, preuve de *confiance* en un système économique.

LES INSTRUCTEURS-GÉRANTS ET LES BUREAUX RÉGIONAUX

MAURICE RIOUX, c.l.u.

*BAS ST-LAURENT
21 ouest, rue Evêché
C.P. 817
Rimouski, Qué.

J.-EDOUARD TURCOTTE

LEVIS
59, ave Bégin
Lévis, Qué.

GILLES ST-GERMAIN, c.l.u.

*MONTREAL-DOLLARD
5450, Chemin de la Côte des Neiges,
suite 317
Montréal 249, Qué.

YVES LANGEVIN, c.l.u.

*MONTREAL-FRONTENAC
1615, rue Notre-Dame
Lachine 600, Qué.

JEAN-JACQUES LECLERC

*MONTREAL-LAURIER
1070 est, rue Bélanger
Montréal 328, Qué.

EMILE TURCOT, c.l.u.

*MONTREAL-MONTCALM
1803 est, boulevard Henri-Bourassa
Montréal 360, Qué.

GUY LADOUCEUR

*MONTREAL-MONT-ROYAL
4380 est, rue Beaubien, suite 204
Montréal 409, Qué.

MARC DUMONT, c.l.u.

*MONTREAL-RIVE-SUD
1063, boulevard Ste-Foy
Longueuil, Qué.

RAYMOND MONTPETIT, c.l.u.

*MONTREAL-VILLE-MARIE
2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal 430, Qué.

CLAUDE LABBE, c.l.u.

OTTAWA
260, rue St-Patrice
Ottawa 2, Ont.

JEAN-MARIE MALENFANT

*QUEBEC-LAVAL
826, rue Myrand sud
C.P. 786
Ste-Foy, Québec 10, Qué.

MAURICE PARENTEAU

*ROUYN-NORANDA
122 est, rue Perreault
C.P. 757
Rouyn, Qué.

ROLAND-JUSTIN LEMIRE, c.l.u.

*SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
245 est, rue Racine
C.P. 1086
Chicoutimi, Qué.

ROGER AUBE, c.l.u.

*ST-HYACINTHE
1695, rue Girouard
St-Hyacinthe, Qué.

LOUIS-PHILIPPE GOUDREAU, c.l.u.

*SHERBROOKE
100 est, rue King
Sherbrooke, Qué.

REAL FORTIN, c.l.u.

*TROIS-RIVIERES
1240, rue Royale
C.P. 204
Trois-Rivières, Qué.

LE BUREAU
DES COURTIERS

GASTON SEVIGNY, gérant
MONTREAL
1290, rue St-Denis, suite 95
Montréal 129, Qué.

LES BUREAUX
DES ASSURANCES COLLECTIVES

*MONTREAL
4380 est, rue Beaubien, suite 205
Montréal 409, Qué.

*QUEBEC
826, rue Myrand sud
C.P. 786
Ste-Foy, Québec 10, Qué.

*Par l'entremise de ses représentants,
La Sauvegarde offre :*

*aux individus,
aux familles,
et aux groupes d'employés :*

**les assurances-vie,
les régimes d'assurance
accident-maladie et de rentes**

et les services du

**CENTRE D'ANALYSE
ET DE
PLANIFICATION**

JACQUES LEFEBVRE, II.I.
directeur
*1259, rue Berri, suite 430
Montréal 132, Qué.

** Tous ces bureaux sont situés dans un édifice de caisse populaire.*





CONFIANCE EN L'AVENIR



LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



Siège social: 152 est, Notre-Dame
Montréal 127, Qué. — 514-861-2651